ISAM/MBM

Enseignement Supérieur et Universitaire
INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS DE MBUJIMAYI
ISAM / Mbujimayi
(isam.mbujimayi@gmail.com/ +243827294334)
Le Directeur Général

SGAD

DECISION DU DIRECTEUR GENERAL N°.007/ESU/ISAM-MBM/DG/PNKT/2024 DU 04 AVRIL 2024 PORTANT DESIGNATION DES SURVEILLANTS AINSI QUE DES MEMBRES CHARGES DE L'ORGANISATION DES EXAMENS DE PREMIERE SESSION A L'INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS DE MBUJIMAYI

Le Directeur Général de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi,

Vu la Constitution de la République Démocratique du Congo telle que modifiée à ce jour par la loi n°11/002 du 20 Janvier 2011 portant révision de certains articles de la Constitution de la République Démocratique du Congo;

Vu la Loi-Cadre n°14/004 du 11 Février 2014 relative à l'Enseignement National en République Démocratique du Congo;

Vu l'Ordonnance n°16/071 du 29 Septembre 2016 portant organisation et fonctionnement des organes d'administration de l'Enseignement Supérieur et Universitaire ;

Vu le Décret n°015/040 du 14 Décembre 2015 portant critères de viabilité des Etablissements de l'Enseignement Supérieur et Universitaire de la République Démocratique du Congo ;

Vu l'Arrêté ministériel n°025/MINESU/CAB.MIN/SMM/RNT/LMM/2017 du 31 Mars 2017 portant ouverture d'un Etablissement d'Enseignement Supérieur et Universitaire public dénommé : Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi, ISAM de Mbujimayi en sigle ;

Vu l'Arrêté ministériel n°108/MINESU/CAB.MIN/SMM/BLB/LMM/2017 du 14 Août 2017, portant nomination des Membres du Comité de gestion de l'Institut Supérieur des Arts et Métiers de Mbujimayi ;

Vu l'Arrêté ministériel n°401/MINESU/CAB.MIN/MNB/RMM/MKK/2023 du 28 Août 2023 portant fixation des modalités d'évaluation, de progression et d'orientation dans les cycles d'études en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Maîtrise en République Démocratique du Congo ;

Attendu qu'il y a lieu de s'assurer d'un bon déroulement des examens par la mise en place d'une équipe des personnes pouvant contribuer à la passation efficace des épreuves de la première session de l'année académique 2023-2024 ;

Sur proposition des Chefs des Sections ;

Le Comité de Gestion entendu;

Considérant l'urgence et la nécessité;

Décide :

Article 1. Sont désignés aux fonctions au regard de leurs noms, post noms et prénoms, les agents ci-après :

I. La Coordination

N°	Nom, Post nom et Prénom	Fonction
01	CT KABALA MUTEBA Ivon	Coordonnateur
02	CT Dr. BAMBI NTUMBA Antoine	Superviseur
03	Ass. MAKABU BUKASA Olivier	Superviseur
04	Ass. MILAMBU MBAYA Liévain	Superviseur
05	Mr. KABUIKA TSHILUMBA Tharcisse	Superviseur

II. La Surveillance

N°	Nom, Post nom et Prénom	Fonction
01	CT KABANGU KANGA Chapelle	Surveillant
02	Ass. KUMANYI LUKANU Louis	Surveillant
03	Ass. MADILU MUYA Charlotte	Surveillant
04	BBL KABEYA MULUMBA Roger	Surveillant
05	CPP BATALA MUNSI ASSA Galéa	Surveillant
06	CPP MILEMBU KABEYA Nelofa	Surveillant
07	CPP MUSAWU ILUNGA Claudine	Surveillant
08	CPP NTUMBA WA MUANZA Rachel	Surveillant
09	CPP TSHIBOLA TULA Naomie	Surveillant
10	CD TSHINKOBO ILUNGA René	Surveillant
11	CB TSHIBOLA KENDAKANA Rosette	Surveillant
12	ATA1 KABUIKA TSHILUMBA Tharcisse	Surveillant

III. La Brigade financière

N°	Nom, Post nom et Prénom	Fonction
01	BBL NDAYA MUKENDI Priscille	Chef de Brigade
02	CPP KABEDI BIAYA Nadine	Membre
03	BBL ILUNGA TSHIPATA John	Membre
04	CD KAMUANYA KAJA Nicole	Membre

IV. Le Service d'appoint

N°	Nom, Post nom et Prénom	Fonction
01	CD MULUMBA MUTEBA Onésime	Chef d'équipe
02	App. MBUYI MBUYI Amany	Membre
03	MUSAWU MBIYA Melissa	Membre
04	NGOMBA KADIMA Gloire	Membre
05	TSHISAMBU KALANDA Crispin	Membre
06	LUKUSA KABUENDE Raphaël	Membre

Article 2. Sont abrogées, toutes les dispositions antérieures contraires à la présente décision.

Article 3. Le Secrétaire Général Académique et le Secrétaire Général Administratif sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui entre en vigueur à la date de sa signature.

Fait à Mbujimayi, le 04 AVR 2024

Le Directeur Général.

Peter NGALA NTUMBA KABASHADI, PhD.
Professeur